



Située au cœur des Laurentides, la ville de Saint-Sauveur, avec une population de 11 597 habitants, un budget de près de 38M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de près de 4G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. Nous sommes actuellement à la recherche d'une personne en mesure d'occuper le poste de :

Directeur(-rice) du Service de l'urbanisme & de l'aménagement du territoire

Relevant du directeur général, la personne titulaire du poste assure la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des diverses activités réalisées par son équipe composée de deux coordonnateurs, trois techniciens en urbanisme, deux inspecteurs, deux agents d'information et d'une secrétaire. Elle est responsable de l'aménagement du territoire en conformité avec le schéma d'aménagement et de développement, le plan et les règlements d'urbanisme de la Ville ainsi que les lois et règlements applicables et assure la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de son service en conformité avec les orientations et les objectifs de la Ville.

Principales responsabilités

- Planifier l'aménagement du territoire de la Ville et recommander toute mesure susceptible de l'améliorer, notamment en ce qui concerne le réseau routier, le réseau des services municipaux et leur expansion;
- Élaborer et mettre en œuvre les règlements d'urbanisme, ainsi que les modifications;
- Contrôler l'application et le respect de la réglementation d'urbanisme, des règlements municipaux, de la réglementation provinciale pertinente et du schéma d'aménagement;
- Évaluer et proposer des solutions aux problèmes d'urbanisme;
- Représenter la Ville aux réunions de la MRC;
- Collaborer étroitement aux projets de développement du territoire, de construction et d'amélioration des infrastructures et des équipements et formuler des recommandations au directeur général;
- Diriger et contrôler l'émission des permis et des certificats;
- Assurer le suivi, gérer et coordonner les dossiers relatifs aux dérogations mineures, aux permis assujettis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et aux demandes d'autorisation aux ministères;
- Coordonner les activités du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et du Comité de démolition;
- Analyser les demandes de modifications réglementaires et faire des recommandations au Comité consultatif d'urbanisme et au Conseil municipal;
- Agir, lorsque requis, à titre de représentant de la Ville auprès des architectes, arpenteurs, ingénieurs-conseils, promoteurs, entrepreneurs, fournisseurs et services publics, et effectuer le suivi des mandats d'urbanisme confiés aux professionnels externes;
- Élaborer et faire approuver le budget annuel d'opération et en assurer la gestion;
- Gérer les ressources humaines de son service (dotation, intégration, supervision, évaluation, discipline, développement) en veillant à l'application des politiques et des pratiques relatives à une saine gestion des ressources humaines et des relations de travail;
- Participer aux réunions de service et aux réunions de direction;
- Développer et maintenir des relations efficaces avec les différents services internes et le conseil municipal;
- Assurer toute autre fonction ou responsabilité connexe que la Ville jugera être de ses compétences et habiletés.

Qualifications et exigences

- Détenir un baccalauréat en aménagement du territoire ou en urbanisme et être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- Posséder un minimum de huit (8) années d'expérience pertinente dans son domaine d'expertise ainsi qu'en gestion de personnel;
- Maîtriser la législation en matière d'aménagement du territoire;
- Être habile en communication, en relations interpersonnelles ainsi qu'en gestion et mobilisation d'équipe;
- Posséder d'excellentes capacités d'analyse et de résolution de problèmes;
- Faire preuve d'une forte orientation client; vers les résultats et la productivité;
- Posséder les qualités d'autonomie, de leadership, de diplomatie et un sens de l'organisation;
- Détenir une excellente connaissance des logiciels de Microsoft Office et PG Solutions;
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.

Salaire et conditions de travail

Les conditions de travail sont déterminées en fonction du Recueil des conditions de travail du personnel cadre de la Ville de Saint-Sauveur. L'échelle salariale 2024 prévoit un minimum de 105 774 \$ et un maximum de 128 211 \$.

Si vous désirez vous joindre à l'équipe de direction de la Ville et travailler dans une ville de montagnes, de lacs et de grands espaces, à seulement 45 minutes de Montréal, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation, **au plus tard le 23 octobre 2024** en remplissant le formulaire sur notre site Internet.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte.